

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du 28 août 2013

Début : 20h06

Salutations de Bertrand.

Personnes présentes:

- Membres actifs: Bertrand Clerc (Président), Adrien Brügger (Vice-président), Géraldine Ramalho (Secrétaire), Marc Zimmermann (responsable logistique), Patricia Duc, Julian DeLima, Ronald Gendre, Nicolas Schouwey, Pascal Monney, André Clerc, Lucienne Monney, Hubert Clerc, Christophe Clerc, Martine Clerc, Luc Berret, Mélanie Vonlanthen, Jean-Pierre Zimmermann, Nadia Schneider, Linda Schneider.
- Invitée: Chantal Schneider
- Directeur: Christophe Rody

Excusés:

- la marraine Mme Françoise Magne
- Membres actifs: André Magne (comptable), Dominique Sallin, Emilie Zimmerman, Pascal Schouwey, Jasmine Berger, Michel Vonlanthen.
- Membre du comité : Jean-Noël Clerc (caissier sortant)
- Membre de la commission de l'école de musique : Chantal Brügger.

Tractanda:

1. Approbation du procès-verbal (disponible sur place 30 min avant l'assemblée)
2. Comptes annuels
3. Rapport des vérificateurs
4. Rapport du président
5. Rapport des directeurs
6. Admissions, démissions, congés
7. Nominations statutaires et réélection du comité
8. Divers

Nomination des scrutateurs:

Les scrutateurs pour cette assemblée sont Linda et Ronald.

1. Approbation du procès-verbal

Il n'y a pas de remarque sur le mode de convocation.

Le PV de l'assemblée générale du 18 octobre 2012 est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes annuels

En l'absence du caissier Jean-Noël Clerc, Bertrand Clerc, président, lit les comptes

Bilan au 30 juin 2013 : en actifs CHF 55'619.85.-

L'exercice est excédentaire de CHF 465.45.-

Question de Christophe Clerc: Qu'en est-il des actifs transitoires ?

Réponse: Il reste CHF 6'290.- d'arriérés de paiement essentiellement de l'école de musique.

Question de Ronald : Y a-t-il encore un prêt pour la flûte ?

Réponse: Le prêt a été entièrement remboursé il y a un an déjà.

La deuxième tranche de la subvention de la commune n'est pas encore rentrée.

3. Rapport des vérificateurs (en annexe)

Les vérificateurs sont André Clerc et Nicolas Schouwey. La lecture du rapport est faite par André Clerc. Les vérificateurs se sont rencontrés chez le comptable André Magne. : un produit extraordinaire de 1507.- a été retrouvé en plus dans la caisse.

Il y a beaucoup de petits frais, par exemple des timbres, etc...L'envoi par mail nous permet d'économiser de l'argent.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

André Magne est remercié pour l'extraordinaire travail effectué.

Il est constaté que le travail du caissier sera de ce fait allégé.

Le budget pour la saison 2013-2014 est presque identique au budget de la saison passée. Les cotisations des membres amis ont été augmentées à CHF 4'200.- car chaque musicien va être sollicité pour trouver un nouveau membre ami.

Concernant les tombolas ou ventes, une proposition sera faite plus tard.

Nous avons contracté une nouvelle assurance ménage auprès de la Nationale.

Question de Pascal Monney : A quoi correspondent les frais de direction de 21'000.- ?

Ce sont les salaires des 2 directeurs et des professeurs de l'école de musique. Julian informe que pour lui les 8000.- de cotisations de cadets sont surestimés.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du Président (en annexe)

Lecture par Bertrand.

5. Rapport des directeurs

Lecture du directeur, Christophe Rody.

« Malgré mon arrivée à seulement un mois du concert annuel, la fanfare a réalisé une bonne prestation. Attention tout de même dans la préparation du Giron, il a manqué beaucoup de monde aux répétitions.

Dans le programme des répétitions de cette année, le but est d'alléger en ne faisant qu'une répétition par semaine. Cela peut arriver que des gens ne viennent pas aux répétitions. Je fais confiance aux musiciens. Si un musicien n'est pas là, c'est qu'il a une très bonne excuse. Je veux pouvoir continuer à vous faire confiance.

Cette saison nous aurons un concert à Noël, un concert annuel et le Giron.

La pièce du Giron est difficile, il y aura besoin d'une bonne présence. Si une personne manque, il manque une voix. J'espère que nous aurons une très bonne année. »

Message transmis par Vincent Vuilleumier (par sms via Jean-Noël).

« La 1^{ère} année de notre collaboration s'est très bien passée. Pour cette 2^{ème} année, l'accent sera mis sur la relève, malheureusement sans Corpataux, puisque vous entendrez dans les démissions que Martin n'a plus envie. A l'EJHS, il y aura trois musiciens de Rossens et deux de Farvagny. Ceux-ci sont intégrés au minimum une fois par mois avec les actifs. En plus, il y a quatre tambours cadets, deux de Farvagny, un du Glèbe et un d'Avry-devant-Pont.

Nous n'avons depuis longtemps plus joué autant que cette année. Nous avons participé au concert du Nouvel an avec Farvagny ainsi qu'aux concerts annuels de nos sociétés respectives.

Nous avons également pris part au Giron, avec de très bonnes critiques.

Pour cette année, nous allons faire le nécessaire pour participer au concert de Rossens, et jouer un morceau avec la société de Corpataux-Magnedens. »

Pour la commission de l'école de musique, Julian de Lima prend la parole

« Nous avons de nouveau perdu quelques jeunes. Je suis là depuis 8 ans. J'ai essayé d'être cool au début, mais cette année on va essayer de suivre plus. Par exemple : des jeunes se plaignent d'un professeur, mais même en allant au conservatoire ils arrêtent après un an.

Des jeunes vont bientôt intégrer la fanfare. Nous allons mettre en place un nouveau concept pour attirer les jeunes.

Il reste 14 membres. Deux nouveaux jeunes vont intégrer l'école de musique, un saxophoniste et un batteur.

Je remercie mes collègues de la commission. »

Question de Bertrand : Allez-vous faire une présentation des instruments ?
Une présentation aura lieu dans les écoles.

Remarque de André Clerc : Nous devrions être mieux informés des prestations et concours des cadets.

Réponse: L'information est transmise pendant les répétitions.

6. Admission, démissions, congés

Admissions membres actifs : aucune.

Demandes de congé membres actifs :

Sophie Monney et Rémi Philippona sont à l'étranger pour un an.

Retour de congé : Mélanie Vonlanthen et David Fernandes.

Démissions membres actifs : Martin Brügger

Démissions au comité : Jean-Noël Clerc

Démissions de la commission de musique : aucune.

Julian accepte de continuer la présidence de l'école de musique.

André Clerc s'est déclaré prêt à donner un coup de main pour les événements de l'école de musique.

7. Nominations statutaires et réélection du comité

Pour la Commission de visite aux malades:

Lucienne Monney et Michel Schouwey restent à la commission.

Les vérificateurs des comptes sont:

Nicolas Schouwey qui sera vérificateur pour la 2^{ème} fois, Rémi Philippona qui était suppléant le sera pour la 1^{ère} fois, Hubert Clerc devient suppléant.

Comité :

Bertrand présente la situation: Jean-Noël veut arrêter depuis 2 ans le comité. Il est très occupé. Le poste de caissier est pour l'instant vacant. Le rôle du caissier est essentiellement la gestion des liquidités de la société, il faut tenir la caisse et faire les paiements par e-banking.

Toutes les factures viennent chez Bertrand et sont retransmises au caissier. Le caissier transmet la paperasse à André Magne. André fait également la facturation.

Il y a moitié moins de travail par rapport à avant. Il y a environ 400 écritures et presque autant de factures. Il y a un peu de temps à investir avant les manifestations pour préparer la caisse.

Il faut participer à une réunion par mois. Il y a une bonne ambiance. Une place dans un comité d'une société est aussi un plus dans un CV pour chercher un emploi.

Le caissier aura un partenaire extraordinaire en la personne d'André Magne.

Quelqu'un est-il intéressé à intégrer le comité ?

Personne ne prend la parole.

Ce point est remis à plus tard dans l'assemblée.

8. Divers

Répétitions:

Nous aurons une répétition par semaine sauf juste avant les concerts.

Il est proposé de déplacer les répétitions au mercredi. Lors des sondages durant l'été, personne n'a dit qu'il était contre ce changement.

Julian demande s'il y aura des répétitions le dimanche matin ?

Christophe Rody répond qu'il y aura deux répétitions le dimanche matin.

Christophe explique pourquoi on change: il y a notamment les répétitions du BBF le jeudi, ainsi que les matchs de Gottéron. C'est également un souhait d'organisation pour le directeur. Bertrand précise que l'on a de toute façon un problème de présence le jeudi.

Vote : 15 pour 1 contre 2 abstentions.

La première répétition est fixée au 11 septembre.

Les percussionnistes sont en France une semaine à ce moment-là, donc ils seront absents à la première répétition. Christophe Clerc précise à ce moment-là que, le mercredi, il s'entraîne habituellement avec des amis et qu'il lui sera difficile de changer.

Résultats des discussions: Nous allons essayer comme ça pour cet hiver.

Tenue de la société pendant les sorties en civil:

Nous avons une proposition d'unifier un minimum la tenue pour les sorties en civil (mariage, 1^{er} août, etc.) car nous ne sommes souvent pas très coordonnés. La proposition serait de mettre un haut blanc et un bas foncé.

Au vote, la proposition est approuvée à l'unanimité moins une voix. .

Autres:

Pour soutenir les finances, le comité propose d'organiser une vente de fondue cet automne-hiver. L'idée est approuvée par l'assemblée.

Le souper de soutien est fixé au 19 octobre 2013.

Proposition est faite de remplacer le menu par une fondue ou une raclette.

Hubert propose une choucroute garnie, car ça donne beaucoup moins de travail.

Le comité va se renseigner.

Chaque membre reçoit un bulletin pour les membres amis, car les rentrées baissent et nous avons besoin de renouveler nos membres amis

Pour le concert annuel, comme l'an dernier, ceux qui trouvent un sponsor pour 200.- ne paient pas les 100.- de cotisation.

Concernant l'organisation des manifestations, nous aimerions des « minis comités » d'organisation pour ces manifestations. Exemple : au dernier concert annuel, les tamalous ont installé les chaises et ensuite Marc et Adrien ont tout mis en place seuls.

Linda propose de faire un plan pour un roulement de personnel. Il faudrait tenir une liste pour que ça ne soit pas toujours les mêmes qui travaillent.

La discussion reprend sur la succession de Jean-Noël au comité: Bertrand réexplique les travaux à effectuer et précise que la charge de travail a été allégée. Il explique qu'être au comité est une chance pour agir de manière proactive en faveur de la société. Il explique qu'au sein du comité des personnes ont des charges de famille ou professionnelles importantes mais qu'elles trouvent tout-de-même quelques ressources à investir pour la Lyre. Géraldine propose d'échanger sa fonction de secrétaire en cas de besoin. Personne ne bouge.

Concert de quartier / premier août

Nous pourrions déplacer le concert de quartier vers l'école et fixer éventuellement la date au vendredi juste avant la patronale.

La jeunesse organise chaque année le premier août, êtes-vous intéressés à l'organiser de temps en temps ? L'assemblée rejette l'idée.

Coordonnées de la Lyre

Il est signalé aux musiciens que les coordonnées de la société sont les suivantes:

Adresse mail : info@lyredecorpataux.ch

Adresse postale : Société de musique Lyre de Corpataux-Magnedens
1727 Corpataux-Magnedens

Il est souhaité de transmettre ces informations en cas de questions et de formulaires plutôt que les données individuelles des membres du comité.

La question est reposée sur la succession de Jean-Noël. Adrien Brügger, vice-président, et Marc Zimmermann, responsable du matériel, proposent également d'échanger leur place avec le(a) candidat(e) éventuel(le). Toujours personne ne desserre les lèvres..

Règlement de l'école de musique:

Une modification du règlement de l'école de musique est proposée : Julian prend la parole: Peu de jeunes jouent à l'EJHS, car ils disent n'avoir pas le temps. S'ils n'arrivent pas à faire l'EJHS, la question se pose s'ils parviendront à commencer la fanfare. Il est proposé que l'EJHS fasse partie intégrante de la formation. Une porte de secours a été prévue : des dérogations seraient permises si l'élève ne peut pas participer régulièrement aux répétitions.

Après discussion le statu quo mais de la publicité intensive va être faite pour motiver les cadets à intégrer l'EJHS (convocation aux journées portes ouvertes, participation à la soirée fondue, sortie pour écouter le concert de l'EJHS,...)

La question est reposée sur la succession de Jean-Noël. Julian serait d'accord de venir si quelqu'un reprenait la commission de l'école de musique. La partie de mikado continue. Bertrand suspend l'assemblée pour 15 minutes à 22h15, histoire de souffler et de commander une tournée (offerte par notre parrain).

L'assemblée reprend à 22h33.

La question est reposée sur la succession de Jean-Noël. Toujours personne ne se décide de s'engager pour le comité.

En conséquence de cause, la discussion est suspendue. Dans la foulée, les membres actifs sont convoqués pour une assemblée générale extraordinaire le mercredi 4 septembre 2013 à 20h au local. Les absents seront convoqués spécialement.

Souper de soutien 2014:

Six membres actifs sont tirés au sort pour une prochaine animation.

- Pour info, nous avons recommencé à zéro le tournus et Michel Magne, Rémy Philipona, David Fernandes, Jasmine Berger, Christophe Clerc, Ronald Gendre s e sont occupés du souper de soutien 2012.
- Pour 2013 : André Magne, Bertrand Clerc, Nadia Schneider, Céline Humbert, Jean-Noël Clerc, Luc Berret. Responsable de l'organisation : Luc.
- Pour 2014 sont tirés au sort: Jean-Pierre Zimmermann, Marc Zimmermann, Emilie Zimmermann, Christophe Rody, Michel Vonlanthen, Martine Clerc. Responsable de l'organisation: Martine

L'Assemblée est levée à 22h39